

## Août 2016 : le Circaète jean-le-blanc

Une légende tenace dans nos campagnes (et ailleurs) affirme que « les écolos ont parachuté des vipères par hélicoptère ». Et attention, celui qui vous le révèle du ton de la confidence ne parle pas à la légère : il a tout vu ! Enfin... il a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu les caisses.

Parlons sérieusement : sous nos latitudes, les vipères ne tombent pas du ciel. Il arrive en revanche qu'elles y montent, à leur corps défendant, dans les serres d'un Circaète.

« Le Circa », peu connu du public, est ce que l'on appelle une « espèce sympa ». C'est l'un de ces oiseaux dont l'observation n'a rien d'exceptionnel, du moins dans nos régions – il niche un peu partout au sud d'une ligne brisée Nantes-Montargis-Pontarlier, moins un grand vide entre Yonne et Allier – mais que l'on est toujours content d'observer. Il est vrai que, même répandu, il est rare : quelque trois mille couples en France, dont un quart en Rhône-Alpes. Son écologie – c'est un prédateur quasi exclusif de Reptiles, comme en témoignent ses serres ultra-courtes – l'associe plutôt aux milieux secs et rocheux, aux éboulis préalpains, aux landes du Gévaudan... et pourtant, on peut l'observer pratiquement partout même dans le département. Au moins au passage. Inutile en effet de vous encombrer d'une carte : la répartition des communes sur lesquelles le Circaète a été vu au moins une fois est telle qu'on peut considérer que les quelques trous qui parsèment la carte comme vil emmental relèvent des aléas ou lacunes de prospection. Il est vrai que le relief de notre département n'a rien d'infranchissable qui soit susceptible de canaliser ce formidable voilier.



*(photo P. Masset – LPO)*

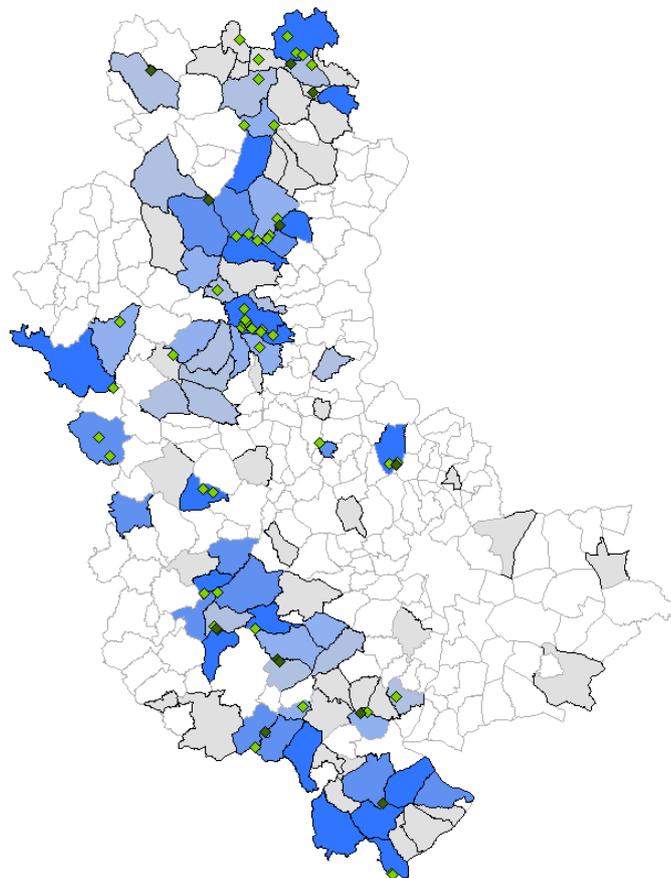
Ce qui caractérise en effet le Circaète, c'est sa taille et ses larges ailes, en retrait d'une grosse tête saillante. Notons au passage que celle-ci présente des yeux orientés vers l'avant, comme les nôtres, conférant à l'espèce une parfaite vision binoculaire. Grandes battoirs arrondis, queue étalée, le Circaète pratique magnifiquement le vol à voile et s'observe le plus souvent dans cette attitude. Sa silhouette et le schéma de son plumage, blafard et semé de pointillés sombres en arrière de la tête grise, sont caractéristiques, mais attention tout de

même à la confusion toujours possible avec la Buse qui ne s'appelle pas variable pour rien, lorsqu'aucun repère n'est là pour matérialiser la différence de taille.

Le Circaète est aussi bien plus doué que sa cousine pour les cabrioles aériennes, notamment en parade ; il est aussi remarquable par sa pratique fréquente du vol stationnaire, la grosse tête tendue vers l'avant, la queue étalée, les ailes parfois immobiles et étendues, parfois rectifiant la position de quelques énergiques coups de battoir.

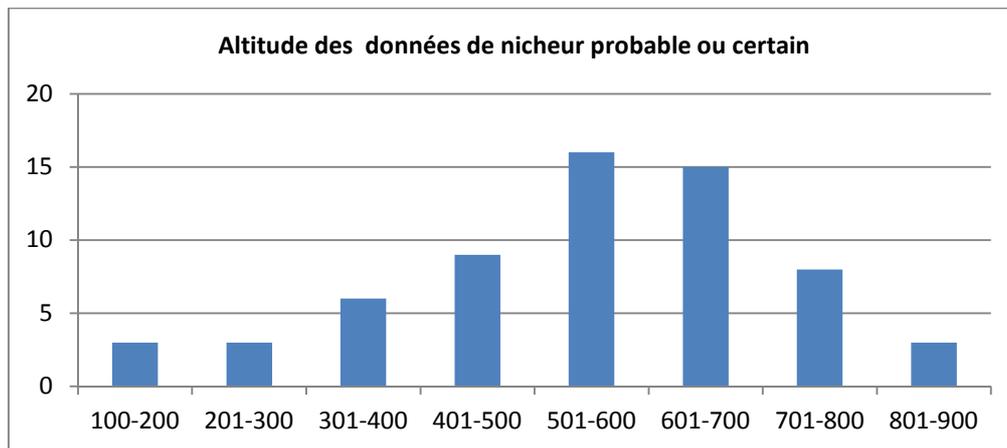
Grand seigneur, le « Circa » vous donne six bons mois pour admirer sa prestance. Pour une fois tout à fait stables, les dates habituelles de départ et d'arrivée s'établissent quasiment aux deux équinoxes : plus précisément, au 18 mars pour l'une, au 20 septembre pour l'autre (extrêmes : 7 mars et 10 octobre). Entre la dernière décade de mars et la deuxième de septembre, le nombre de données est même d'une étonnante régularité – entre 35 et 45 données par décade, avec un simple creux en août, plutôt faute d'observateurs à leur poste rhodanien en cette période de vacances. Passé le 20 septembre, c'est l'effondrement avec seulement 7 données (sur 700 dans la base).

L'attribution des codes atlas « possibles » est toujours délicate chez cette espèce à grand territoire (nous y reviendrons) et très mobile. Cependant, une carte communale des données à code atlas, sans distinction de chiffre, commence à montrer où se cristallisent les présomptions. En surimpression, vous pouvez voir les données de nidification probable (olive) et certaine (vert sapin).

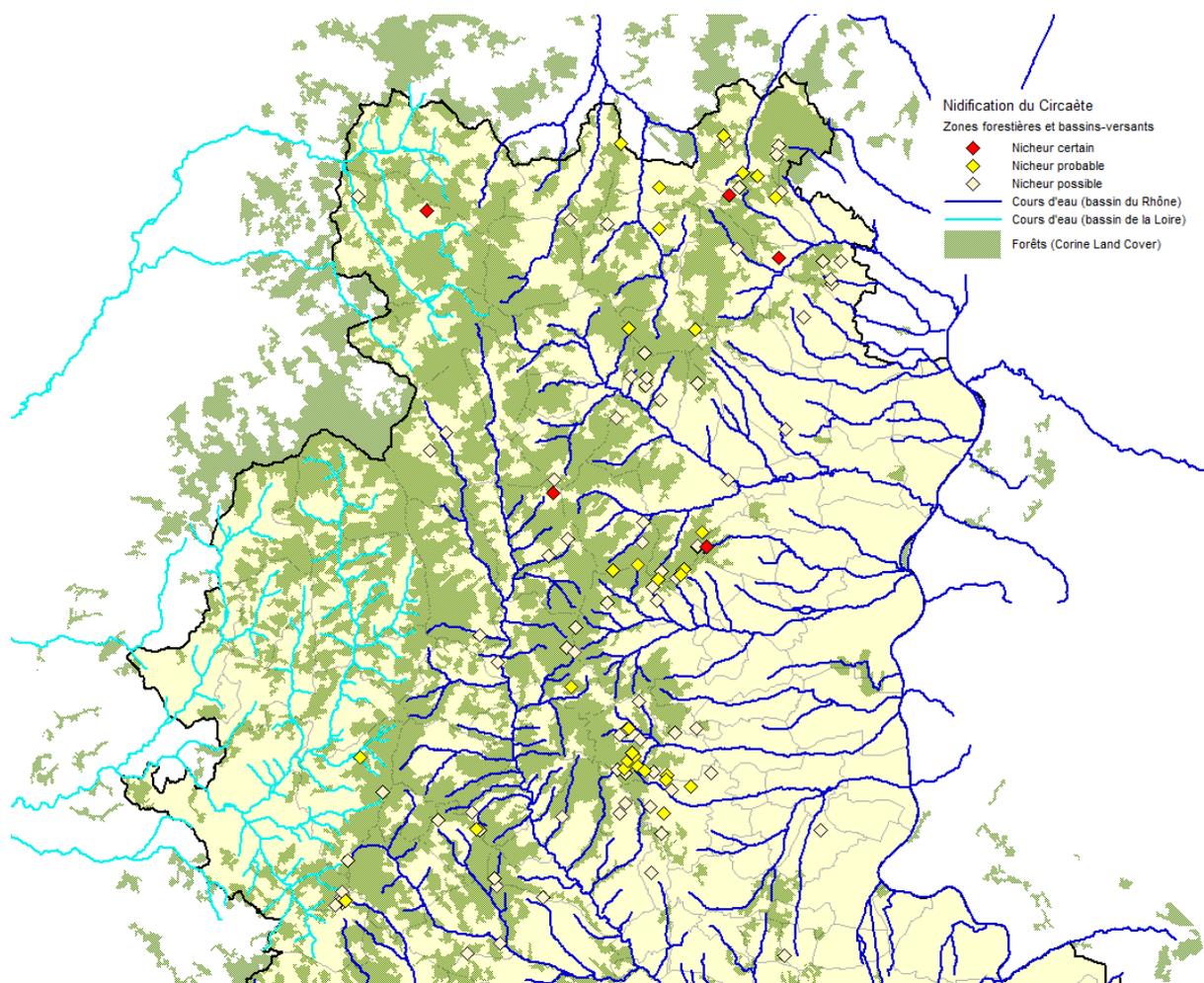


L'affaire se précise : le Circaète nicheur se concentre sur l'épine dorsale boisée du département, ainsi qu'en Pilat. En somme, là où existent des boisements assez vastes et en pente pour qu'on lui fiche la paix. Généralement, chez nous, ces massifs sont bordés de prairies, ou parsemés çà et là de coupes ou de landes, qui offrent aux Circaètes les zones de chasse requises. Pas très productives, sans doute, ces zones, néanmoins... car la densité est faible avec juste une trentaine de couples éparpillée le long de cette ligne brisée longue de plus de cent kilomètres. Grosso modo, les couples ayant pu faire l'objet d'une donnée de nidification certaine et précise sont séparés au minimum par 8 kilomètres, ce qui indique des territoires de 50 km<sup>2</sup> au moins (ou une densité de deux couples pour 100 km<sup>2</sup>, ce qui correspond aux chiffres bas du pays, tels qu'on les trouve en Gironde ou en Poitou-Charentes).

En fait, le Circaète ne semble capable d'occuper qu'une sorte de bande centrale de cent kilomètres par douze, à peu d'exceptions près. Les aires sont systématiquement en forêt, dans quelque coin tranquille, très rarement dans de maigres bosquets comme sur le plateau mornantais. La répartition des données de nidification probable ou certaine, géographique comme altitudinale, recouvre donc celle des boisements sommitaux résineux ou mixtes.



Cette répartition penche néanmoins vers l'est. Regardez ce zoom sur le Beaujolais. Les cours d'eau sont figurés en deux tons de bleu pour marquer la ligne de partage des eaux : à l'ouest, bassin-versant de la Loire, à l'est, du Rhône. Même en tenant compte d'un déséquilibre de prospection, le déficit en données est sensible dans les vastes zones boisées situées sur le versant occidental, ligérien, de la ligne de partage des eaux. Il est bien probable que le Circaète s'établisse de manière préférentielle sur le côté Rhône, plus chaud et plus sec que le côté Loire par effet d'abri, et donc plus propice aux Reptiles.



Notons d'ailleurs, car le fait est rare surtout pour une espèce patrimoniale, que cette répartition est tout à fait inchangée depuis la publication du dernier atlas régional il y a près de 15 ans. On y trouve les mêmes lacunes dans toutes les zones ouvertes de basse altitude (val de Saône, Grand Lyon, est lyonnais) ainsi qu'en pays d'Amplepuis et sur le plateau de Longessaigne (également trop ouverts ?) et la même concentration en secteur collinéen boisé, quelle que soit l'altitude (Haut-Beaujolais, mont d'Or, Pilat rhodanien). L'effectif nicheur estimé est stable aussi, en dépit de prospections naturalistes beaucoup plus intenses, y compris dans les secteurs peu connus de l'ouest du département.

Cette situation reflète le statut français de l'espèce, qui, malgré la rareté de ses proies de prédilection, est stable voire en augmentation modérée dans le pays. Cette hausse se concrétise notamment par une extension de l'aire de répartition vers le nord, plutôt attribuée toutefois à une prospection plus poussée.

Parlons maintenant chronologie. Les premières parades sont notées dans les premiers jours d'avril. Les données d'apport de branches sur l'aire, généralement installée en hauteur dans un résineux, se répartissent entre le 10 avril et le 10 juin (mais ces données sont rares tant l'espèce est discrète). La couvaison est relevée à partir du 20 avril et les transports de proie dès début juin. Quant aux observations de jeune au nid (chez le Circaète, la ponte ne compte qu'un seul œuf), elles sont rares dans la base, mais s'étalent sur juillet et août. Un jeune non

volant a même encore été noté fin août 2003. Mais globalement, août est le mois des vols chez cette espèce, comme d'ailleurs chez la Bondrée ou encore l'Aigle botté.

Il y a donc beaucoup à faire notamment dans le nord du département, et quelques codes atlas à saisir, avant de basculer tout à fait vers l'automne, temps de la migration par excellence. Et vous pouvez aussi en profiter pour prospecter... les Reptiles !